LE TRIOMPHE DU TIERS-ETAT.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

OU

LE BON TEMS PROCHAIN.

MESSIEURS,

Il vous est dû des remercimens infinis de la part de tous les Habitans de ce vaste Royaume. Le *courage* et la *fermeté*, que vous avez montrés, en ne vous séparant point de votre *auguste Assemblée*, malgré tous les périls qui l'environnoient, nous ont sauvés de l'esclavage et de la mort. Les Etats-Généraux de 1789 seront révérés de la postérité la plus reculée, et les *noms* des Députés qui la composent devien-

THE NEWBERRY LIBRARY

dront célèbres dans l'Histoire. Celui de ce *noble* (*le comte de Mirabeau*) dont la générosité l'a fait descendre de son rang pour se mêler au *Tiers-Etat*, et en être le zélé protecteur, mérite l'*immortalité*.

Vous voilà actuellement, Messieurs, occupés nuit et jour à faire des loix, et déjà les tiranniques prétendus *droits féodaux* sont proscrits. Il faudroit une refonte universelle ; ce qui est impossible : et le plus grand des abus est celui de vouloir les réformer tous ; mais il y en a tant aujourd'hui, qu'il seroit bien bon d'en supprimer, au moins, la majeure partie ; pour cela, Messieurs, aurez-vous la bonté de sacrifier le temps que ces longues opérations exigent ? Le Public, à vos genoux, vous supplie de lui accorder une année de travail.

Demandez à Sa Majesté le château des Tuileries, qui, au lieu d'être un théâtre d'histrions, deviendra le palais respectable de la Nation. On le préparera d'ici à l'hiver prochain, en y employant plusieurs ouvriers à-la-fois. Votre Assemblée y sera plus commo-

dément que là où elle est. Vos archives et le trésor National y trouveront place, sous la garde de la Milice Parisienne, soutenue par l'artillerie sur la terrasse du devant. Le Comité, que vraisemblablement vous établirez à Paris, en séparant l'Assemblée, pourra aussi y être logé.

Une suppression notable a faire, est, Messieurs, la vénalité des charges. Il est certain que les premiers Peuples, en élisant un Souverain, n'ont pas entendu qu'il vendroit les emplois, et qu'ils en seroient privés, faute d'argent. Ils n'ont sûrement pas aussi donné au Prince le pouvoir de créer, pour de la finance, un Ordre, appelé Noble. Que deviendroient donc dans une Monarchie les talens & les vertus, qui, d'ordinaire, ne sont pas riches? Aussi n'est-ce point là où ces qualités brillent le mieux.

Une autre réforme, non moins importante, est celle qui exclut le Tiers-Etat des hautes places militaires, et des dignités ecclésiastiques. Eh! Messieurs, qui, par les déprédations de toute espèce, a mis le Royaume au point de sa

ruine ? Les talons rouges. Qui le relève aujourd'hui, et lui prepare un éclat qu'il n'auroit jamais eu ? la Nation, et un Ministre du Tiers-Etat. Quel plus bel éloge du Tiers-Etat, et quelle humiliation pour les Ministres précédens ?

Je ne crois pas que M. Necker me desavoue ici sur la qualité. Il a failli néanmoins être égorgé, avec tous les Bourgeois et autres Habitans de Paris, aux matines de Versailles, le 12 Juillet dernier, par une affreuse cabale, dont on connoît les auteurs; ils ont tous eu la précaution de s'enfuir. Le même sort vous étoit destiné, Messieurs : vous le saviez, et cela ne vous a pas empêché de continuer votre travail. O héroïsme digne de la plus grande admiration !

Que devenoit la France, si le Patriotisme de ceux qui devoient être nos bourreaux ne les avoit pas portés à ne point exécuter les ordres sanguinaires de leurs supérieurs ? Cette anecdote, où toutes les actions sublimes se sont manifestées à la fois dans chaque Etat, est l'époque la plus glorieuse de la Nation.

Le beau sexe s'eſt aussi distingué, en excitant les hommes à la valeur guerrière. Les dames ont arboré la Cocarde, et jetté par les fenêtres des rubans pour en faire; et de l'argent pour en acheter. Les Enfans ont changé leurs jeux en patrouilles, et l'ardeur martiale s'étoit si fort emparé de leurs jeunes cœurs, qu'il a fallu les leur défendre, parce qu'ils se blessoient parmi eux. Les Abbés et les Moines sont aussi en Cocardes: rien n'est plus plaisant de les voir avec ce costume; ils ont voulu, sans doute, parodier l'état militaire.

Les histoires des quatres parties du monde ne renferment rien de pareil au massacre projeté. Celui des Incas au Mexique, et celui des protestants en France n'approchent pas de l'horrible conspiration, dont la providence nous a délivrée. Le fanatisme, dans un tems d'ignorence, a pu inspirer aux Espagnols, et aux François leur excécrable assassinat; mais qui auroit cru qu'en un siècle éclairé, la férocité la plus barbare suggéroit une trame aussi perfide à des personnes, par état, faites

pour être respectées ; sur-tout ne s'agissant que d'un vil intérêt ; mais tirons le rideau sur cette scène effroyable. L'histoire de France rendra un jour à ces Messieurs, la justice, qu'ils méritent.

La faveur, dont jouissent les *Nobles* doit donc, *à tous égards*, être abolie aujourd'hui : il en résultera du bien, & de l'ordre pour tous les états. *Les Grands* seront obligés de *s'instruire* et de *s'humaniser* : ils deviendront, par conséquent, plus *aimables* ; et le *Tiers-état*, désirant parvenir, fera des merveilles en tout Genre. Si l'abaissement, où le tient cette odieuse préférence, ne l'a point empêché de donner du lustre *aux arts*, *à tontes les sciences*, *au commerce*, *aux manufactures*, *à la navigation*, *etc. etc. etc.* Que ne doit-on pas en attendre, lorsque l'*émulation* sera le principe dominant de ses *actions* ? Les Nobles acquérant du *savoir*, et des *vertus*, qu'un ridicule préjugé pour se distinguer du vulgaire, leur fait mépriser, seront alors *estimables* à tous égards. La Noblesse, est comme un vernis, qui, appliqué

sur une pièce la rend plus *brillante* : si elle a été bien polie avant ; mais paroit-elle aussi beaucoup plus *défectueuse*, si elle a été mal préparée.

La justice vénale : Ah ! MM. un sauvage diroit ici, le Monarque ne la doit-il pas *gratis* à ses Peuples ? et qui l'administre ? ajouteroit-il : *des Nobles à prix d'argent*, qui ont encore donné des sommes considérables pour être jugés. Oh ! continueroit l'Iroquois lorsqu'un pauvre a une contestation avec un de vos Grands, il n'est donc pas écouté ? cela arrive quelquefois, mais pas toujours. Eh ! bien homme policé, nous sommes dans nos forêts plus sages que vous.

A Dieu ne plaise que je veuille ici insinuer la moindre atteinte au respect dû aux Magistrats de la justice ; bien loin de là, j'avoue que tout le peuple François leur a obligation de la tenue des Etats-Généraux, par leur refus constant (jusqu'à se faire exiler) d'enregistrer de nouveaux impôts, et par leur demande réitérée d'assembler la Nation.

Nous traiterons une autrefois la forme de rendre la justice. Elle demande

une journée intière ; en voilà assez pour aujourd'hui, ouvrier fainéant, j'aime à voir la fin de ma journée. Les suivantes seront mieux écrites, et renfermeront de l'intéressant.

CHAUDON DE LA MEDE.

De l'Imprimerie de MOMORO, premier Imprimeur de la Liberté Nationale.

1789.